



COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

RÉSUMÉ DU PLAN D'ENTREPRISE

de 2006-2007 à 2010-2011

Pour obtenir plus de renseignements

Commission de la capitale nationale

40, rue Elgin, pièce 202 Ottawa, Canada K1P 1C7 Téléphone : 613-239-5555

Ligne sans frais : 1-800-704-8227 www.capitaleducanada.gc.ca

Infocentre de la capitale

90, rue Wellington

Téléphone : 613-239-5000 Ligne sans frais : 1-800-465-1867 Télécopieur : 613-239-5063

Courrier électronique : info@ncc-ccn.ca

Réservations de groupes

Téléphone : 613-239-5100

Ligne sans frais: 1-800-461-8020

Télécopieur (visites et itinéraires) : 613-239-5758 Courrier électronique : reservat@ncc-ccn.ca

Centre des bénévoles

Téléphone (renseignements généraux): 613-239-5373

Télécopieur: 613-239-5133

Courrier électronique : volunteer_benevoles@ncc-ccn.ca

www.capitaleducanada.gc.ca/benevoles

Bibliothèque de la CCN

Téléphone (bibliothécaire): 613-239-5123

Télécopieur: 613-239-5179

Commission de la capitale nationale Résumé du Plan d'entreprise de 2006-2007 à 2010-2011 Numéro de catalogue : W91-2/2006F-PDF

ISBN: 0-662-49278-1

CCN P-073-06

Table des matières

MESSAGE DU PRESIDENT	
Le voyage continue	3
PROFIL DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTAT	
La Commission de la capitale nationale	
ENVIRONNEMENT EXTERNE	
Relever les défis et saisir les occasions	9
ENJEUX STRATÉGIQUES	
Vers l'efficacité, la pertinence et la responsabilité	1
OBJECTIFS, STRATÉGIES, RÉSULTATS PRÉVUS ET INDICATEURS DE RENDEME	ENT
Une source de vie, de sens et de durabilité pour la capitale	1
1. Animation et promotion de la capitale	12
2. Planification, design et utilisation du sol	1
3. Gestion des biens immobiliers	16
4. Services généraux	20
TABLEAUX FINANCIERS	
Budget de fonctionnement de 2006-2007	2
Budget des immobilisations de 2006-2007	
Bilan	
État des résultats	
État de l'avoir du Canada	
État des flux de trésorerie	26
ANNEXES	
Annexe A:	
Carte des terrains appartenant à la CCN	27
Annexe B:	
Bilan du rendement de la CCN en 2005-2006, au 30 novembre 2005	28
Annexe C:	
Utilisation du sol des plaines LeBreton	30
Annexe D:	
Programme pluriannuel des immobilisations	3

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Le voyage continue

La Commission de la capitale nationale (CCN) est investie d'une mission nationale : poursuivre l'édification d'une capitale qui fera la fierté des Canadiens et qui les unira dans un vaste pays toujours en évolution et caractérisé par sa diversité. Dans ce but, la société d'État a commencé à travailler à la création d'une grande capitale représentative et elle poursuivra son action dans ce sens. Elle continuera aussi à élaborer et à renouveler ses plans pour répondre aux nouvelles réalités et occasions qui se présentent, et elle continuera de créer de nouveaux parcs et espaces publics et de nouvelles avenues dans la capitale qu'elle protégera à perpétuité. Dans le même sens, elle offrira des programmes et activités à la page pour donner une importance contemporaine aux espaces publics de la capitale.

Lorsque le Parlement a conçu la CCN en 1958, il l'a chargée d'édifier une capitale pour les générations de Canadiens à venir. Il a prescrit à la nouvelle société d'État d'élaborer des plans visionnaires et de les mettre en œuvre en créant de beaux espaces publics et des activités invitantes. Les concepteurs de la *Loi sur la capitale nationale* avaient compris que la création et l'entretien d'une capitale qui soit belle et riche de sens seraient des tâches sans fin, et donc que les plans devraient évoluer avec le temps. Ils savaient aussi que sans une planification à long terme et des efforts constants, il ne serait pas possible de faire de la capitale le lieu par excellence de l'identité nationale des Canadiens et des Canadiennes.

C'est tout un mandat. Et bien que la CCN offre ses programmes à une échelle locale, elle travaille pour toute la population du Canada. Ainsi, la société d'État doit travailler ouvertement et efficacement avec la population locale, mais en même temps, les structures et les activités dans la région de la capitale du Canada doivent avoir une dimension nationale de sorte que tous les Canadiens puissent reconnaître des éléments de leur propre expérience dans la capitale. Pour atteindre ses objectifs, la CCN doit s'exercer à représenter diverses régions et populations.

La CCN est le troisième organisme fédéral qui est chargé de la planification urbaine dans la région de la capitale depuis 1899. Au cours des 47 dernières années, elle a capitalisé sur un riche héritage de réalisations et a conçu et mis en œuvre deux plans visionnaires. À l'heure actuelle, elle met en application son troisième plan directeur : *le Plan de la capitale du Canada* (1999). À mesure que le pays évolue et que les perspectives de planification changent, la CCN s'adapte et regarde vers l'avenir.

En outre, la CCN doit aborder les importantes questions de l'heure. Depuis quelques années maintenant, la société d'État cherche à améliorer ses structures de gouvernance et à accroître son ouverture et sa responsabilisation. Elle est fière, et à juste titre, de ses réalisations dans ce domaine, notamment la mise en place d'une assemblée publique annuelle ainsi que la création de nouveaux modèles pour les consultations publiques et municipales. Elle continuera d'améliorer ces pratiques au cours de

la présente période de planification et elle peaufinera ses programmes futurs pour que ceux-ci suivent le rythme de l'évolution de la société canadienne. À une époque où l'inflation est élevée, la CCN trouvera des solutions à son besoin de trouver de nouvelles sources de financement durable.

Au cours de la période de planification visée, la CCN continuera de produire ses activités-vedettes dans le but de rassembler les Canadiens pour qu'ils fassent l'expérience des symboles et des thèmes canadiens dans la capitale, laquelle fêtera son 150e anniversaire en 2007. Conformément au cadre défini par un nouveau plan sur les monuments commémoratifs, la CCN organisera l'installation de monuments qui seront significatifs pour l'ensemble des Canadiens. De plus, la CCN renforcera ses partenariats avec les secteurs public et privé ainsi qu'avec les médias. Elle complétera le cadre de planification intégrée de la capitale en élaborant le Plan directeur des terrains urbains et revitalisera le cœur de la capitale grâce à des projets comme celui du réaménagement des plaines LeBreton. Elle travaillera avec les municipalités pour planifier l'amélioration de la circulation interprovinciale. Elle continuera de suivre les directives et les exigences du gouvernement fédéral et d'investir dans les mécanismes qui lui permettront de rester un employeur de choix. Enfin, elle collaborera avec le gouvernement dans le processus de révision de son mandat et dans l'établissement de nouvelles bases pour aborder la prochaine période d'édification de la capitale.

Beaucoup de choses ont été accomplies au cours du dernier siècle, néanmoins il y a encore du travail. Au fur et à mesure que le Canada avancera dans le 21º siècle, la CCN devra faire face à de nouveaux défis. Elle s'adaptera à de nouvelles réalités et répondra à des besoins différents. Toutefois, ce qui ne changera pas, c'est la raison d'être de la CCN, soit de construire une capitale belle et significative qui soit le reflet d'une nation toujours en évolution.

Le président, Marcel Scaushy

Marcel Beaudry

PROFIL DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTAT

La Commission de la capitale nationale

Mission

Susciter un sentiment de fierté et d'unité nationale par l'entremise de la région de la capitale du Canada (RCC).

Mandat

La Loi sur la capitale nationale de 1958, modifiée en 1988, stipule qu'il incombe à la CCN :

- d'établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale (RCN) et de concourir à la réalisation de ces trois buts, afin de doter le siège du gouvernement du Canada d'un cachet et d'un caractère dignes de son importance nationale;
- d'organiser, de parrainer ou de promouvoir, dans la RCN, des activités et des manifestations publiques enrichissantes pour le Canada sur les plans culturel et social, en tenant compte du caractère fédéral du pays, de l'égalité du statut des langues officielles du Canada ainsi que du patrimoine des Canadiens.

Le mandat de la CCN consiste aussi à coordonner les politiques et les programmes du gouvernement du Canada en matière d'organisation, de parrainage ou de promotion, par les ministères fédéraux, d'activités et de manifestations publiques liées à la RCC, et à approuver le design d'édifices et l'utilisation du sol, ainsi que tous les changements apportés à l'usage des terrains fédéraux de la RCC.

Créer la capitale

En 1959, le Parlement a créé la CCN et lui a confié le mandat d'aménager une capitale reflétant le Canada au fur et à mesure de son évolution vers un grand État moderne. Dans ce but, la CCN a acquis, avec les années, quelque 474 kilomètres carrés de terrains dans une région qui s'étend sur plus de 4 715 kilomètres carrés, des deux côtés de la rivière des Outaouais, en Ontario et au Québec (voir l'annexe A). Aujourd'hui, la CCN est le plus grand propriétaire foncier individuel de la région de la capitale nationale (RCN), également nommée la région de la capitale du Canada (RCC).

Contexte législatif

À titre de société d'État, la CCN s'efforce de réaliser ses opérations avec un maximum d'efficacité. Elle est assujettie au régime de responsabilisation énoncé à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ce cadre législatif confère à la CCN l'indépendance de gestion dont elle doit bénéficier pour guider l'aménagement à long terme des terrains fédéraux de la capitale, la souplesse nécessaire pour harmoniser ses plans avec ceux des autres ordres de gouvernement et des administrations locales, ainsi que le pouvoir de formuler des dispositions par rapport aux partenariats grâce auxquels la société et ses associés peuvent réaliser des objectifs communs.

Régie et leadership

La CCN est régie par un conseil d'administration national (la Commission) et, en tant qu'organisme qui fonctionne à l'intérieur du portefeuille de Transports Canada (qui comprend les responsabilités des collectivités et de l'infrastructure), elle rend des comptes au Parlement par l'entremise du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités. Chaque année, le Bureau du vérificateur général du Canada vérifie les comptes de la CCN pour s'assurer que ses états financiers reflètent fidèlement la situation et les résultats d'exploitation de la société et que ses transactions se sont déroulées conformément à la partie X de la Loi sur la gestion des finances publiques. En outre, il exécute un examen spécial tous les cinq ans — le plus récent ayant eu lieu en 2002 — pour confirmer que les actifs de la CCN sont protégés et contrôlés, que les ressources financières, humaines et physiques sont gérées efficacement et que la société mène adéquatement ses opérations.

Structure

Le tableau de la page 8 illustre les rapports entre la Commission et la haute direction, les divers comités (de direction, consultatifs et spéciaux) ainsi que les secteurs d'activités. La société compte environ 450 employés, auxquels on confie la planification, la construction, la promotion et l'utilisation éclairée de la capitale du Canada.

Programmes selon les secteurs d'activités

La CCN intervient dans quatre secteurs d'activités, avec les produits qui leur sont associés, de la façon suivante :

ANIMATION ET PROMOTION DE LA CAPITALE

Pour susciter la fierté et promouvoir l'unité grâce à la programmation dans la capitale, la CCN offre un certain nombre d'activités à grande visibilité (notamment la fête du Canada et le Bal de Neige), conçoit des programmes d'interprétation et érige des monuments commémoratifs. De plus, elle travaille à augmenter la reconnaissance de la capitale à l'échelle du Canada à l'aide de campagnes nationales de marketing et de communication qui présentent la capitale comme un lieu où les Canadiens peuvent prendre conscience du patrimoine, de la culture et des réalisations du pays.

PLANIFICATION, DESIGN ET UTILISATION DU SOL

Pour s'assurer que l'aménagement des terrains fédéraux de la RCC est digne d'une capitale et qu'il se fait dans le respect du patrimoine et du milieu naturel, la CCN élabore des plans visionnaires à long terme. De plus, elle détermine la masse des terrains d'intérêt national (MTIN) qui doit être détenue en fiducie pour les générations à venir. Aussi examine-t-elle et approuve-t-elle les demandes pour toutes les transactions relatives à l'utilisation et au design des terrains fédéraux dans la capitale. Par ailleurs, elle gère des collections archéologiques, revoit des désignations d'édifices patrimoniaux et représente le gouvernement fédéral lorsqu'il est question de circulation interprovinciale et de transport en commun dans la RCC avec les partenaires provinciaux et municipaux.

GESTION DES BIENS IMMOBILIERS

La CCN est responsable de l'entretien, de la gestion et de l'aménagement de plus de 470 kilomètres carrés de terrains dans la RCC, ce qui comprend de nombreux parcs et espaces verts ainsi que des centaines de routes, de ponts, de sentiers et de bâtiments (dont six résidences offcielles). Ces opérations se font conformément à un programme de gestion du cycle de vie. La CCN gère aussi quelque 650 baux et entretient les terrains de nombreux organismes fédéraux de la RCC. En outre, elle effectue l'acquisition de propriétés d'intérêt national, l'aliénation de propriétés excédentaires et la mise en œuvre de projets d'aménagement de terrains visant à embellir la capitale pour les générations à venir.

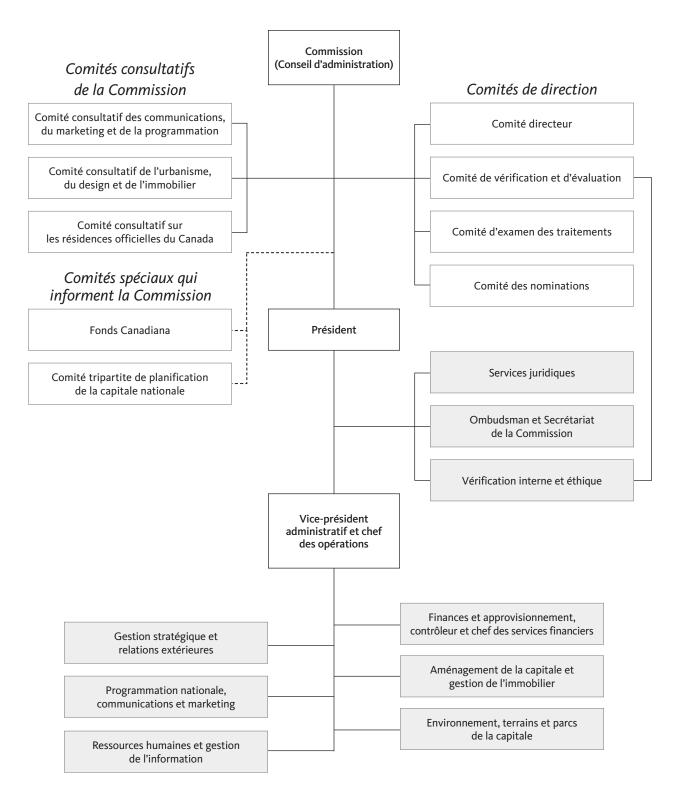
SERVICES GÉNÉRAUX

La CCN offre des services généraux centralisés pour favoriser l'utilisation efficace et rentable des ressources. Ces services produisent tous les documents et rapports exigés par la loi et mènent les recherches et les vérifications internes. Ils fournissent aussi un soutien financier, technique, administratif et en matière de communications à l'échelle de la CCN. Enfin, ils gèrent les ressources humaines.

Examen du rendement récent de la CCN

La CCN atteint les objectifs de rendement qu'elle s'était fixés dans le Résumé du Plan d'entreprise de 2005-2006 à 2009-2010. L'annexe B présente un examen du rendement jusqu'au 30 novembre 2005.

Organigramme de la Commission de la capitale nationale



La fonction de vérification se rapporte directement au Comité de vérification et d'évaluation.

ENVIRONNEMENT EXTERNE

Relever les défis et saisir les occasions

L'impression générale en est une de force et de confiance. Dans le contexte actuel, le Canada connaît la plus forte croissance économique mondiale. Le niveau d'instruction y est le plus élevé du monde industrialisé, et le taux de criminalité y est en chute constante. Parallèlement, le pays fait face à une transformation et à une diversification sociales, à la croissance des villes et au vieillissement de la population. Ces facteurs peuvent influencer le mode d'action de la CCN. Ainsi, chaque année, celle-ci commence son processus de planification par une analyse du contexte extérieur. Et, chaque année, la CCN oriente ses programmes à la lumière des changements, des difficultés et des occasions qui continuent de faire surface au Canada et dans le reste du monde.



Tendances canadiennes et mondiales

Malgré une économie mondiale confrontée à la croissance des taux d'intérêt et à des zones d'instabilité et de troubles politiques, l'économie canadienne est forte. Le marché s'adapte bien à la force du dollar canadien, l'inflation reste une des cibles de la Banque du Canada, et le rapport dette-PIB (produit intérieur brut) est la moitié de ce qu'il était il y a une dizaine d'années. Le niveau d'instruction au Canada est le plus élevé des pays du Groupe des Huit (G8), et le taux de criminalité est en baisse. La croissance démographique dépend encore de l'immigration, et la proportion de Canadiens qui font partie de minorités visibles augmente. Le concept de la « famille » vit une période de transition puisque les nombres de couples non mariés, de familles monoparentales et de couples homosexuels ne font qu'augmenter. La tendance vers le vieillissement continue, et la concentration des populations dans les villes crée des pressions financières pour les municipalités qui se démènent pour absorber la croissance.

Gouvernement fédéral

Le changement de gouvernement au début de 2006 entraîne l'établissement de nouvelles priorités politiques, en particulier dans les domaines de responsabilité fédérale : les impôts, la réduction de la criminalité, la garde d'enfants et la période d'attente pour les soins de santé. Dans de nombreux secteurs, les transformations ne devraient pas toucher la CCN, toutefois, celle-ci continuera de répondre aux nouvelles exigences à mesure qu'elles se présentent. La CCN sera assujettie à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* dès juin 2006.

Région de la capitale du Canada

La CCN travaille avec les provinces de l'Ontario et du Québec et les municipalités locales pour régler les problèmes liés à l'infrastructure. Aussi, participe-t-elle à plusieurs études visant l'amélioration du transport en commun et de la circulation interprovinciale dans la région. Le marché de l'habitation a profité des faibles taux hypothécaires et du dynamisme du marché régional de l'habitation. Le prix du logement et le taux d'inoccupation des propriétés locatives sont tous deux élevés. Le gouvernement fédéral continue à chercher des locaux plus concurrentiels à Gatineau et examine les possibilités en matière de gestion des immeubles de bureaux fédéraux. Le tourisme dans la RCC a repris de la vigueur depuis 2003, en particulier les voyages à l'intérieur du pays. Le fait que la Chine donne au Canada le « statut de destination approuvée » est un facteur favorable pour l'avenir, de même que la croissance du tourisme culturel et la célébration d'un certain nombre d'anniversaires dans la capitale du Canada.

ENJEUX STRATÉGIQUES

Vers l'efficacité, la pertinence et la responsabilité

Chaque année, la CCN détermine les questions stratégiques de l'heure. Parallèlement,
elle reconnaît l'existence d'un contexte stratégique plus large qui reste relativement stable d'année
en année et qui comprend des sujets comme l'unité nationale, la nécessité de protéger
la sécurité publique ainsi que la responsabilité continue de la gérance
de l'environnement dans la RCC. Voilà les préoccupations permanentes qui,
en même temps que les questions stratégiques actuelles décrites ci-dessous,
continuent de façonner les plans de la CCN et l'avenir de la région de la capitale du Canada.



Financement durable

La nécessité d'un financement durable est le plus grand défi que la CCN doive surmonter. Les crédits fédéraux ont été réduits de 500 000 dollars dès 2004-2005. En même temps, la société d'État doit absorber des coûts sans cesse plus élevés pour la location de son siège social, l'énergie et les services sous-traités. Elle doit aussi faire face à de nouveaux coûts reliés à un durcissement des exigences du gouvernement fédéral en matière de présentation des rapports, de surveillance, de sécurité et d'environnement. En 2005, la CCN a commencé à appliquer un plan de trois ans visant la réduction de ses coûts d'exploitation. En outre, si la CCN doit, à terme, ne plus dépendre des recettes de la vente de propriétés excédentaires pour financer l'entretien et la réfection de ses immobilisations, elle aura besoin d'une nouvelle source de financement.

Programmation pour l'avenir

Le Canada ne cesse de se transformer en une société de plus en plus diversifiée. La CCN joue un rôle important dans la promotion de la diversité culturelle et de la cohésion sociale. Ce faisant, elle s'efforce d'établir un équilibre entre les activités nationales et locales et de communiquer avec son public cible à l'échelle du pays par l'intermédiaire du marketing. Il y aura deux anniversaires principaux en 2007 (le 150e anniversaire de la désignation d'Ottawa comme capitale du Canada et le 175e anniversaire du canal Rideau) qui donneront à la CCN l'occasion de faire connaître la capitale aux Canadiens et de mettre en valeur la diversité de la population du pays.

Régie et reddition de comptes

La reddition de comptes au public et la régie demeurent des questions stratégiques d'envergure. En 2005, le gouvernement fédéral a publié une étude approfondie sur la reddition de comptes et la force de gestion des sociétés d'État. D'après les résultats de l'étude, la CCN a constaté qu'elle avait déjà rempli la plupart des exigences. À la suite de sa propre étude réalisée en 2000, elle a en effet renforcé ses pratiques de régie, amélioré la transparence de ses opérations et de ses relations avec la collectivité ainsi qu'intensifié le processus de consultation publique. La CCN suivra les recommandations de l'organisme central visant à pousser plus avant les nouvelles exigences en matière de formation, d'accréditation et d'autres questions relatives à la régie.

OBJECTIFS, STRATÉGIES, RÉSULTATS PRÉVUS ET INDICATEURS DE RENDEMENT

Une source de vie, de sens et de durabilité pour la capitale

Réalisation stratégique de la CCN

Maximiser l'apport des terrains fédéraux et la programmation publique en développant

la capitale comme étant une source de fierté et d'importance nationale.



1. Animation et promotion de la capitale

OBJECTIF ET RÉSULTAT PRÉVU

La population canadienne comprend mieux sa capitale et est sensible à son rôle et à son importance.

1.1 ACTIVITÉS, PROGRAMMES D'INTERPRÉTATION ET MONUMENTS COMMÉMORATIFS

RÉSULTAT PRÉVU

Les programmes et les services de la CCN enrichissent l'expérience des Canadiennes et des Canadiens dans la capitale et les aident à reconnaître l'importance de ses sites et de ses symboles et à manifester leur appartenance au pays.

RÉSUMÉ

La CCN continuera de se concentrer sur certaines activités-vedettes. Ainsi, pour la fête du Canada, elle cherchera un accord de télédiffusion du spectacle du soir sur la colline du Parlement. Elle maintiendra les trois sites principaux habituels du Bal de Neige, soit la patinoire du canal Rideau, le parc de la Confédération et le parc Jacques-Cartier, ainsi que les concours de sculpture sur glace et sur neige et les spectacles de la Scène nordique. Les plaines LeBreton disposeront d'un nouvel espace pour les grandes activités publiques de la région qui affichera une programmation annuelle à partir de 2007. Les endroits principaux où il y aura de l'interprétation seront la colline du Parlement et le boulevard de la Confédération. Des panneaux d'interprétation, de la documentation et des outils d'orientation permettront aux visiteurs d'y avoir une meilleure appréciation de la capitale. De nouveaux éléments interprétatifs seront installés du côté québécois de la rivière des Outaouais ainsi qu'à Ottawa, aux plaines LeBreton. La CCN offrira, pour les jeunes en particulier, des visites à pied ou en autobus, des activités interactives, de la documentation ou des outils éducatifs sur Internet. Enfin, de nouveaux monuments commémoratifs seront érigés conformément au nouveau plan sur les monuments commémoratifs de la capitale du Canada de manière à respecter un équilibre et la diversité.

INDICATEURS DE RENDEMENT

A. Activités de programmation

- Au cours de la période de planification étudiée, la CCN continuera de proposer des activitésvedettes au cœur de la capitale afin d'atteindre les objectifs suivants:
 - maintenir des taux élevés de participation aux activités et aux programmes-vedettes :
 - le spectacle son et lumière (cible : 185 000 personnes)
 - la fête du Canada (cible : 300 000 personnes)
 - le Bal de Neige (cible : 600 000 personnes);
 - maintenir un taux de satisfaction du public d'au moins 85 p. 100 à l'égard des activités et des programmes;
 - établir un nouveau partenariat pour la télédiffusion nationale du spectacle du soir de la fête du Canada;
 - inaugurer officiellement, à l'été 2007, le parc que la CCN consacrera aux grandes activités publiques aux plaines LeBreton.

B. Programmes d'interprétation

- Maintenir un taux de satisfaction de 85 p. 100 et un nombre de 700 000 visiteurs pour les programmes de la colline du Parlement.
- Terminer, d'ici l'été 2006, la phase II du programme d'interprétation du paysage urbain du boulevard de la Confédération et la phase I du programme d'interprétation de la rive québécoise.
- Fournir annuellement des services à 325 000 visiteurs à l'Infocentre de la capitale et maintenir un taux de satisfaction de 80 p. 100 à l'égard du Centre de contact de la capitale (sur un volume d'environ 80 000 appels et courriels), ce qui correspond aux normes de l'industrie.
- Attirer 33 000 participants à une diversité de programmes jeunesse.

C. Monuments commémoratifs

- Achever un plan exhaustif sur les monuments commémoratifs d'ici le printemps 2006.
- Inaugurer le Monument aux Valeureux à l'automne 2006.

1.2 MARKETING ET COMMUNICATIONS

RÉSULTAT PRÉVU

On communique à la population canadienne le message selon lequel la capitale du Canada est un lieu tout indiqué pour faire l'expérience du patrimoine, de la culture et des réalisations du pays.

RÉSUMÉ

Pour améliorer sa visibilité et se faire mieux connaître, la CCN continuera de créer des partenariats rentables avec les médias, de valoriser le marketing à l'échelle nationale ainsi que le rayonnement de ses programmes et renforcera le concept de capitale verte. Pour ce qui est des relations extérieures, la société d'État informera les médias des questions d'actualités de façon proactive. Elle intégrera aussi de nouveaux modèles de participation de la population à la gestion des activités et des programmes et à la revue des plans directeurs et des principaux projets. Dans le secteur de la production de recettes et des partenariats stratégiques, la CCN établira de nouvelles alliances stratégiques et se concentrera davantage sur les ententes conclues avec les principaux commanditaires et qui rapporteront un rendement d'investissement élevé. Les activités de marchandisage au détail seront éliminées, et celles de vente en gros seront maintenues à condition que leur rentabilité soit garantie.

INDICATEURS DE RENDEMENT

- D'ici la fin de 2-2008.
 - accroître à 60 p. 100 la proportion de résidents de la RCC qui font état d'une reconnaissance spontanée de la CCN;
 - maintenir à au moins 80 p. 100 la proportion de la population canadienne qui se dit fière de la capitale.
- D'ici la fin de 2007-2008, accroître à 76 p. 100 le taux de perception positive des résidents de la RCC à l'endroit de la CCN.

- D'ici la fin de 2009-2010, accroître à 41 p. 100 le taux de perception positive des résidents de la RCC à l'égard des consultations publiques de la CCN.
- Recevoir des commandites en espèces de 966 ooo dollars par année au cours de la période de planification étudiée.
- Établir de nouvelles alliances stratégiques et se concentrer sur l'obtention d'un rendement élevé sur les investissements en ce qui a trait aux ententes avec de grands commanditaires.

2. Planification, design et utilisation du sol

OBJECTIF ET RÉSULTAT PRÉVU

Les terrains fédéraux reflètent le rôle et l'importance de la capitale comme lieu tout indiqué pour le siège du gouvernement, la tenue de manifestations nationales et l'installation de monuments commémoratifs.

2.1 PLANIFICATION DE LA CAPITALE

RÉSUMÉ

La CCN complétera le cadre de planification de la capitale au niveau du plan directeur en achevant le Plan directeur des terrains urbains de la capitale. De plus, elle poursuivra, dans le contexte du Plan de secteur du cœur de la capitale, la rédaction du Plan de zone des îles de la rivière des Outaouais. Enfin, elle continuera d'exercer des pressions auprès du gouvernement fédéral pour qu'il l'aide à mettre en œuvre ce volet du plan La capitale du Canada au XXI^e siècle (auparavant appelé Agenda 21 pour la capitale).

INDICATEURS DE RENDEMENT

- D'ici la fin de 2009-2010, le Plan directeur des terrains urbains de la capitale sera terminé.
- Plans de zone : secteur du cœur
 - district du parc de l'Escarpement : achèvement d'ici la fin de 2006-2007
 - bassin de la rivière des Outaouais : achèvement d'ici la fin de 2007-2008

 extrémité nord du canal Rideau : commencement au cours de la période de planification, sous réserve de discussions avec les partnaires.

2.2 PLANIFICATION DU TRANSPORT

RÉSUMÉ

Dans le domaine du transport, la CCN gèrera l'évaluation environnementale à entreprendre à l'égard des futures liaisons interprovinciales dans la RCC avec l'aide de ses partenaires provinciaux, l'Ontario et le Québec. Elle participera aussi, avec les villes d'Ottawa et de Gatineau, à l'étude des possibilités de l'intégration d'un transport en commun rapide entre les deux provinces dans le secteur du cœur de la capitale.

INDICATEURS DE RENDEMENT

- La CCN coordonnera, dès 2006-2007, la réalisation de l'étude d'évaluation environnementale de futures liaisons interprovinciales dans la RCC, en collaboration avec ses partenaires financiers. L'étude sera terminée d'ici 2008-2009.
- On prévoit que l'évaluation environnementale de l'intégration du transport en commun rapide dans le secteur du cœur de la capitale sera achevée en 2007-2008.
- 2.3 APPROBATIONS DU DESIGN ET DE L'UTILISA-TION DU SOL

RÉSUMÉ

Pour ce qui est des approbations du design et de l'utilisation du sol, la CCN continuera de gérer et de contrôler la présence matérielle du gouvernement fédéral dans la RCC par le truchement du processus d'approbation fédérale de l'utilisation du sol, des transactions immobilières et du design. Elle continuera aussi d'appliquer les directives fédérales en matière de patrimoine et d'archéologie.

INDICATEUR DE RENDEMENT

 Au cours de la période de planification, la CCN examinera, chaque année, environ 300 demandes d'approbation fédérale du design, de l'utilisation du sol et des transactions immobilières.

Gestion des biens immobiliers

OBJECTIF ET RÉSULTAT PRÉVU

Les biens fédéraux dont la CCN a la responsabilité (parcs et espaces verts, propriétés louées, résidences officielles, sentiers récréatifs, édifices, ponts et routes) sont aménagés, entretenus et gérés conformément à leur importance nationale dans le contexte de la capitale afin d'enrichir l'expérience qui y est vécue par les visiteurs et les résidents.

3.1 TRAVAUX DU CŒUR DE LA CAPITALE

RÉSULTAT PRÉVU

Les travaux réalisés par la CCN dans le secteur du cœur de la capitale aident à y renforcer la primauté symbolique, politique, culturelle et administrative.

RÉSUMÉ

En réaménageant les plaines LeBreton (voir l'annexe C), la CCN poursuivra la planification de l'assainissement des lieux, de l'amélioration de l'infrastructure ainsi que de l'aménagement du paysage de sorte qu'on puisse utiliser l'ancien parc appelé « la Plaine » pour y tenir des activités régionales et nationales. La CCN continuera aussi à réaménager les terrains qui ne font pas partie de la masse des terrains d'intérêt national (MTIN). Par ailleurs, la société d'État et ses partenaires poursuivront l'aménagement du boulevard de la Confédération et effectueront des améliorations liées à son cycle de vie. La CCN réaménagera des propriétés du cœur de la capitale sur la partie sud de la promenade Sussex en leur donnant un usage mixte (commercial et résidentiel) et elle aidera à terminer le réaménagement des boulevards Saint-Laurent et Maisonneuve conformément à l'accord de contribution conclu avec la Ville de Gatineau. Dans le domaine de la gestion des biens, la CCN se concentrera sur le cœur de la capitale et mettra l'accent sur les projets qui permettront de diminuer les coûts d'entretien sans altérer la sécurité des biens et des personnes.

A. Réaménagement des plaines LeBreton

RÉSULTAT PRÉVU

L'achèvement du volet du réaménagement des plaines LeBreton qui vise la MTIN apporte une contribution majeure à la primauté symbolique, politique, culturelle et administrative du cœur de la capitale.

INDICATEURS DE RENDEMENT

- Remettre en état les principales composantes de la MTIN pour leur usage public (p. ex., la Plaine, y compris le terrain consacré aux manifestations publiques) d'ici 2007-2008.
- D'ici la fin de 2006-2007 et en fonction des conditions du marché, achever la vente des îlots U et T, conformément aux délais fixés dans la décision de consentement de la Ville d'Ottawa (voir l'annexe C).
- D'ici la fin de 2006-2007, terminer les étapes 1 à 4 d'une étude archéologique des îlots J, K, L, M, N et O.
- D'ici la fin de 2006-2007, recevoir de la Ville d'Ottawa l'approbation des travaux d'infrastructure de la CCN.
- B. Boulevard de la Confédération

RÉSULTAT PRÉVU

Le boulevard de la Confédération est établi comme « rue principale du Canada ». Il s'agit d'un parcours d'honneur qui relie symboliquement et physiquement les cultures fondatrices et sert de cadre adéquat à des institutions nationales.

INDICATEURS DE RENDEMENT

- La CCN terminera les initiatives suivantes :
 - l'infrastructure de l'avenue MacKenzie et de la promenade Sussex d'ici la fin de 2006-2007;
 - la partie sud de la promenade Sussex (en grande partie) d'ici la fin de 2007-2008;
 - la partie médiane de la promenade Sussex (de l'ancien Musée canadien de la guerre à l'avenue King Edward), en grande partie, d'ici la fin de 2009-2010.
- C. Autres initiatives du cœur de la capitale

RÉSULTAT PRÉVU

D'autres projets embellissent le cœur de la capitale et lui donnent vie.

INDICATEURS DE RENDEMENT

 Rue Sparks (Canlands B): achèvement substantiel en 2005-2006 et prise en occupation en 2006-2007.

- Boulevards Saint-Laurent et Maisonneuve: D'ici la fin de 2006-2007, la CCN versera, à la Ville de Gatineau, la somme restante de 1,8 million de dollars pour les travaux de modernisation et d'aménagement paysager.
- 3.2 GESTION DES TERRAINS ET DES BIENS IMMOBILIERS

RÉSULTAT PRÉVU

Les biens fédéraux, y compris les installations publiques qui relèvent de la CCN, sont gérés et remis en état en vue de leur usage par la population.

RÉSUMÉ

La CCN continuera de concevoir et de gérer les services et les installations des parcs de la région et de transmettre des messages en faveur de l'environnement. Étant donné l'inflation continue et la réduction du financement, la société d'État diminuera ou éliminera ses services qui ont été fournis gratuitement aux organismes fédéraux, examinera des possibilités d'améliorer les rendements du portefeuille locatif et continuera d'aliéner les terrains excédentaires conformément à la législation et aux directives fédérales. La CCN veillera à la salubrité de ses biens par le truchement du Plan d'action environnemental, d'évaluations environnementales continues et de mesures d'assainissement ou de nettoyage selon les besoins. Les efforts dans le domaine de la capitale verte se concentreront dans le secteur du cœur de la capitale. Toutefois, on mettra aussi en œuvre le *Plan directeur du parc de la Gatineau* réviséde manière à améliorer l'intégrité écologique du parc. La première étape sera d'améliorer les points d'accès et la signalisation pour clarifier les limites du parc et indiquer que l'on entre dans une aire de conservation. Par ailleurs, la CCN augmentera les services et les activités de marketing reliés à la patinoire du canal Rideau récemment désignée « la plus grande patinoire naturelle du monde ». Elle effectuera la réfection de sentiers et travaillera avec des partenaires en vue d'établir de nouveaux liens conformément au plan intégré des sentiers récréatifs. À l'extérieur du secteur du cœur, la société d'État assurera la remise en état des biens selon les exigences relatives à leur cycle de vie établies pour le Programme pluriannuel des immobilisations (voir l'annexe D)

A. Exploitation et entretien

RÉSULTAT PRÉVU

Les biens fédéraux, y compris les installations publiques qui relèvent de la CCN, sont gérés de manière à respecter les exigences en matière de cycle de vie et à assurer un degré de qualité et de sécurité qui soit adéquat à une utilisation par le public

INDICATEURS DE RENDEMENT

- D'ici la fin de 2007-2008, mettre en œuvre une rationalisation des services contractuels d'entretien, afin de concentrer les investissements sur les principaux biens fonciers qui soutiennent directement le mandat de la CCN.
- Au cours de la période de planification étudiée, atteindre les objectifs suivants en matière de recettes brutes de location :
 - 2006-2007: 15,065 millions de dollars;
 - de 2007-2008 à 2010-2011 : 15,036 millions de dollars (par année).
- D'ici la fin de 2009-2010, réviser le Règlement sur les propriétés de la Commission de la Capitale nationale et la circulation sur ces dernières afin d'améliorer la capacité de la société d'État de régir l'utilisation de ses propriétés.
- Produire, grâce à l'aliénation de terrains, des recettes de 6,0 millions de dollars par année pendant la période de planification.
- Produire, grâce à l'octroi de servitudes et de permis d'occupation, des recettes de 750 000 dollars par année pendant la période de planification.
- Sites contaminés: Terminer, d'ici la fin de 2008-2009, l'évaluation préliminaire (de la phase I) de tous les sites de moindre importance qui restent, en même temps que l'évaluation des réservoirs de combustible qui se trouvent sur les terrains de la CCN.
- Durant la période de planification, mettre en œuvre la version actualisée du *Plan directeur du parc de la Gatineau* et circonscrire les options susceptibles d'accroître les pouvoirs de la société d'État sur tous les aspects du parc afin d'assurer la protection et l'intégrité à long terme de ses limites et de ses écosystèmes, notamment grâce aux initiatives suivantes :

- d'ici 2006-2007, achever l'examen des lois et des règlements nécessaires à la protection à long terme du parc de la Gatineau;
- d'ici la fin de 2008-2009, terminer un plan de conservation des écosystèmes du parc;
- d'ici la fin de 2010, achever un plan de transport écologique, un plan des services récréatifs et un plan de conservation du patrimoine;
- d'ici 2010-2011, éliminer toutes les activités motorisées hors route, comme l'indique le Plan directeur.
- B. Projets de remise en état de biens à l'extérieur du cœur de la capitale

RÉSULTAT PRÉVU

Les biens fédéraux qui relèvent de la CCN sont remis en état de manière à respecter les exigences relatives au cycle de vie, à faciliter l'accès par le public et à contribuer à la réalisation de la vision de la capitale

INDICATEUR DE RENDEMENT

 Durant la période de planification visée, la CCN continuera d'entreprendre la remise en état adéquate de biens de grande ou faible importance dans la RCC, dans le contexte du Programme pluriannuel des immobilisations (voir l'annexe D).

3.3 RÉSIDENCES OFFICIELLES

RÉSULTAT PRÉVU

Les résidences officielles sont meublées, entretenues et remises en état de manière à préserver leur caractère patrimonial national et à fournir des habitations sûres et adéquates aux dirigeants officiels du Canada, ainsi que des propriétés et des terrains inspirants pour la tenue d'activités et de cérémonies d'État.

RÉSUMÉ

La CCN affectera un nouveau financement à long terme accordé aux résidences officielles dans le but d'effectuer des travaux prioritaires liés à la santé et à la sécurité, à l'accès universel, au patrimoine, à l'infrastructure et à la réfection.

A. Rideau Hall

RÉSULTAT PRÉVU

Rideau Hall est géré conformément à son importance nationale à titre de résidence officielle du gouverneur général du Canada, de lieu de travail pour le Bureau du Secrétaire du gouverneur général et d'endroit où se tiennent à l'année des activités et des cérémonies d'État et des activités publiques.

INDICATEUR DE RENDEMENT

■ Durant la période de planification étudiée, terminer des travaux d'immobilisations de 21,2 millions de dollars à Rideau Hall pour réaliser les travaux les plus cruciaux qui sont en retard au chapitre de la santé et de la sécurité et pour régler des problèmes fondamentaux liés aux édifices et à l'infrastructure.

B. Autres résidences

RÉSULTAT PRÉVU

Les cinq autres résidences officielles de la RCC sont entretenues et remises en état conformément à leur importance nationale et à leur utilisation comme logements officiels de dirigeants canadiens et comme lieux pour la tenue d'activités d'État.

INDICATEUR DE RENDEMENT

Durant la période de planification, terminer des travaux d'immobilisations de 7,4 millions de dollars dans ces cinq résidences officielles pour réaliser les travaux les plus urgents, et qui sont en retard, au chapitre de la santé et de la sécurité et pour régler des problèmes fondamentaux liés aux édifices, à l'infrastructure et à la fonctionnalité.

C. Frais généraux non particuliers aux propriétés

RÉSULTAT PRÉVU

Des biens sont acquis et entretenus, et des services sont offerts pour soutenir le fonctionnement et l'entretien des résidences officielles.

INDICATEUR DE RENDEMENT

 Dépenser, au cours de la période de planification, environ 5,3 millions de dollars pour acquérir et entretenir plus de 10 000 biens et pour continuer d'offrir aux résidences officielles des services au niveau actuel.

3.4 PAIEMENTS TENANT LIEU D'IMPÔT FONCIER

RÉSULTAT PRÉVU

Les paiements sont versés en temps opportun aux municipalités et, au Québec, aux commissions scolaires.

RÉSUMÉ

La CCN reverra ses paiements tenant lieu d'impôt foncier pour s'assurer qu'elle effectue des paiements équitables en temps opportun.

INDICATEUR DE RENDEMENT

■ Tous les paiements tenant lieu d'impôt foncier qui visent les propriétés de la CCN sont versés aux administrations fiscales (les municipalités et, au Québec, les commissions scolaires) en respectant les dates d'échéance de l'année d'imposition, sauf ceux qui sont contestés aux termes de la Loi sur la capitale nationale et de la Loi sur les paiements versés en remplacement d'impôts.

4. Services généraux

OBJECTIF

Donner, à la grandeur de la CCN, un soutien opérationnel afin d'orienter la gestion des stratégies, des finances, des affaires juridiques et des ressources humaines, et fournir des outils et une expertise technologiques qui visent à assurer le fonctionnement efficace et efficient de la société d'État.

4.1 SERVICES CENTRAUX

RÉSUMÉ

En tant que société d'État, la CCN se conforme à toutes les lois, les directives et les règlements fédéraux qui s'appliquent ainsi qu'aux principes d'administration des affaires. Elle suivra de près les examens du gouvernement et remplira les nouvelles exigences, notamment établir un cadre de gestion des risques de l'entreprise. Dans le domaine des nouvelles technologies, la CCN fera une mise à jour de ses systèmes et de son matériel, maintiendra une infrastructure sûre, fournira la formation et le soutien technique nécessaires à son personnel et enfin, mettra à jour ses technologies Web pour continuer de lui offrir des outils efficaces et efficients. Pour ce qui est de la régie et de l'éthique, la CCN continuera de suivre les directives pertinentes du Conseil du Trésor. Elle est prête à répondre à toute modification législative concernant la séparation des postes de président et de chef des opérations et mettra en place un code d'éthique. De plus, la recherche continuera de guider le succès des programmes de la CCN et d'aider à améliorer la présentation de rapports au gouvernement par l'intermédiaire de l'Architecture des activités des programmes. Enfin, la société d'État continuera de répondre de façon opportune aux recommandations des vérifications et des évaluations internes et externes.

INDICATEURS DE RENDEMENT

- D'ici la fin de 2007-2008, élaborer et mettre en œuvre un cadre de gestion des risques de l'entreprise.
- D'ici l'été 2006, terminer l'examen des règlements administratifs de la CCN pour repérer les révisions nécessaires à la mise en œuvre des directives pertinentes du secrétariat du Conseil du Trésor du Canada sur la régie des sociétés d'État.

- En 2006-2007, mettre en œuvre, pour la CCN, un nouveau code d'éthique qui comprenne une politique d'application de la loi récemment adoptée sur la protection des dénonciateurs d'actes répréhensibles et un manuel de déontologie pour les membres de la Commission.
- Durant la période de planification étudiée, mettre en œuvre le Plan de recherche stratégique, qui s'étend sur trois ans.

4.2 RESSOURCES HUMAINES

RÉSUMÉ

Dans le secteur des ressources humaines, la CCN investira dans les mécanismes nécessaires au maintien de son statut d'employeur de choix, notamment la planification de la relève, l'équité en matière d'emploi, les valeurs de l'entreprise, la santé et la sécurité. La CCN offrira des mesures de soutien en période de transition aux employés touchés par la réduction des coûts de fonctionnement au cours des trois prochaines années.

INDICATEURS DE RENDEMENT

- Durant la période de planification étudiée, appliquer les principes et les volets pertinents de la législation sur la modernisation des ressources humaines.
- D'ici 2009-2010, mettre en œuvre un cadre de gestion intégrée des ressources humaines.

TABLEAUX FINANCIERS

Budget de fonctionnement pour les exercices se terminant le 31 mars 2005 à 2007

			(CII III	micis ac a	onars)		
	2007 Budget	2006 Budget	2006 Prévision	2006 Écart	2005 Budget	2005 Réel	2005 Écart
FINANCEMENT							
Crédits de fonctionnement	70 838	65 919	68 467	(2 548)	65 623	67 079	(1 456)
Programme des résidences officielles Rideau Hall	2 275	431	474	(43)	994	994	0
Autres résidences	700	115	146	(31)	265	265	0
Frais généraux non particuliers aux propriétés	525	29	110	(81)	66	66	0
Revitalisation de la rue Sparks	0	0	0	0	230	0	230
Report	34 500	28 085	37 240	(9 155)	22 152	31 311	(9 159)
Revenus	24 353	23 495	26 288	(2 793)	22 665	28 256	(5 591)
Impact de la politique de capitalisation — transfert en provenance ou à destination des immobilisations	6 754	3 000	9 944	(6 944)	0	7 689	(7 689)
Transfert du Fonds d'acquisition et d'aliénation	804	<i>7</i> 81	804	(23)	765	439	326
	140 749	121 855	143 473	(21 618)	112 <i>7</i> 60	136 099	(23 339)
DÉPENSES							
Animation et promotion de la capitale	18 982	15 823	18 487	(2 664)	15 591	18 <i>557</i>	(2 966)
Planification, design et utilisation du sol	2 568	2 349	3 018	(669)	2 130	1 974	156
Gestion des biens immobiliers	61 668	54 258	61 923	(7 665)	54 965	55 171	(206)
Services généraux	24 326	23 932	25 545	(1 613)	22 390	23 157	(767)
	107 544	96 362	108 973	(12 611)	95 076	98 859	(3 783)
EXCÉDENT DU FINANCEMENT SUR LES DÉPENSES	33 205	25 493	34 500	(9 007)	17 684	37 240	(19 556)

Budget des immobilisations pour les exercices se terminant le 31 mars 2005 à 2007

	2007 Budget	2006 Budget	2006 Prévision	2006 Écart	2005 Budget	2005 Réel	2005 Écart
FINANCEMENT							
Crédits en immobilisations	12 213	12 463	12 463	0	13 213	13 213	0
Programme des résidences officielles							
Rideau Hall	3 183	0	605	(605)	188	188	0
Autres résidences	830	0	230	(230)	50	50	0
Frais généraux non particuliers aux propriétés	487	0	0	0	12	12	0
Réaménagement des plaines LeBreton	0	9 600	9 600	0	19 800	19 800	0
Report	15 990	12 331	25 210	(12 879)	2 685	30 256	(27 571)
Impact de la politique de capitalisation — transfert en provenance ou à destination du fonctionnement	(6 754)	(3 000)	(9 944)	6 944	0	(7 689)	7 689
Transfert du Fonds d'acquisition et d'aliénation	16 601	8 689	9 127	(438)	11 519	7 494	4 025
	42 550	40 083	47 291	(7 208)	47 467	63 324	(15 857)
DÉPENSES							
Gestion des biens immobiliers							
Boulevard de la Confédération	2 155	1 038	1 525	(487)	2 916	1 703	1 213
Réaménagement des plaines LeBreton	5 700	14 844	9 530	5 314	19 800	24 697	(4 897)
Revitalisation de la rue Sparks	0	0	3 <i>7</i> 27	(3 727)	0	0	0
Résidences officielles			J	(/			_
Rideau Hall	3 183	1 286	1 002	284	1 832	500	1 332
Autres résidences	830	343	2 059	(1 716)	488	63	425
Frais généraux non particuliers aux propriétés	487	85	66	19	122	6	116
Acquisitions de biens-fonds	500	500	500	0	993	128	865
Autres projets *	18 930	16 990	11 933	5 057	20 896	10 587	10 309
, ,	31 785	35 086	30 342	4 744	47 047	37 684	9 363
Services généraux	475	624	959	(335)	420	430	(10)
	32 260	35 710	31 301	4 409	47 467	38 114	9 353
EXCÉDENT DU FINANCEMENT							
SUR LES DÉPENSES	10 290	4 373	15 990	(11 61 <i>7</i>)	0	25 210	(25 210)

 $[*] Comprend \ les \ projets \ d'immobilisations \ des \ autres \ secteurs \ g\'er\'es \ sous \ le \ programme \ pluriannuel \ d'immobilisations.$

Bilan au 31 mars 2005 à 2011

/					
(en	milli	ers	de	dol	lars)

	2005 Réel	2006 Prévision	2007 Projection	2008 Projection	2009 Projection	2010 Projection	2011 Projection
ACTIF							
À court terme	96 263	102 302	83 516	81 214	80 <i>75</i> 8	<i>75</i> 031	76 140
Placements à long terme	8 427	5 698	5 983	6 282	6 597	6 926	7 273
Débiteurs à long terme	2 795	2 618	2 441	2 264	2 087	1 910	1 7 33
Immobilisations	554 448	558 071	560 450	559 941	560 094	564 080	559 420
Immobilisations destinées à la vente	8 002	268	0	0	0	0	0
	669 935	668 957	652 390	649 701	649 536	647 947	644 566
PASSIF ET AVOIR							
Passif à court terme	27 679	22 471	14 748	14 126	14 109	14 109	14 109
Passif à long terme	34 290	28 556	27 573	27 548	27 553	27 508	27 515
	61 969	51 027	42 321	41 674	41 662	41 617	41 624
Avoir du Canada	607 966	617 930	610 069	608 027	607 874	606 330	602 942
	669 935	668 957	652 390	649 701	649 536	647 947	644 566

État des résultats pour les exercices se terminant le 31 mars 2005 à 2011

	2005 Réel	2006 Prévision	2007 Projection	2008 Projection	2009 Projection	2010 Projection	2011 Projection
PRODUITS			-	-	-		
Opérations de location et servitudes	18 959	18 516	18 209	18 177	18 177	18 177	18 177
Gain net sur l'aliénation d'immobilisations	2 092	20 503	4 200	4 200	4 200	4 200	4 200
Intérêts	2 685	3 133	3 008	2 680	2 633	2 623	2 638
Commandites							
Commandites monétaires	1 197	1 086	966	966	966	966	966
Commandites en biens et services	1 012	750	750	750	750	750	750
Sous-location du siège social	1 474	1 618	1 881	1 906	1 932	1 967	1 995
Frais d'accès aux usagers	1 602	1 115	1 115	1 115	1 115	1 115	1 115
Autres revenus et recouvrements	4 408	3 302	2 087	1 858	1 858	1 858	1 858
	33 429	50 023	32 216	31 652	31 631	31 656	31 699
CHARGES D'EXPLOITATION							
Animation et promotion de la capitale	22 700	20 731	21 236	19 779	18 190	18 082	19 146
Planification, design et utilisation du sol	1 974	3 018	2 568	2 096	1 896	1 793	1 <i>7</i> 93
Gestion des biens immobiliers	75 684	80 494	80 361	76 808	76 514	76 493	76 772
Services généraux	23 972	28 261	27 313	27 078	27 251	27 599	28 143
	124 330	132 504	131 478	125 761	123 851	123 967	125 854
Coût d'exploitation net avant crédits parlementaires	(90 901)	(82 481)	(99 262)	(94 109)	(92 220)	(92 311)	(94 155)
Crédits parlementaires	68 404	69 197	74 338	75 004	75 004	75 204	75 204
PERTE NETTE	(22 497)	(13 284)	(24 924)	(19 105)	(17 216)	(17 107)	(18 951)

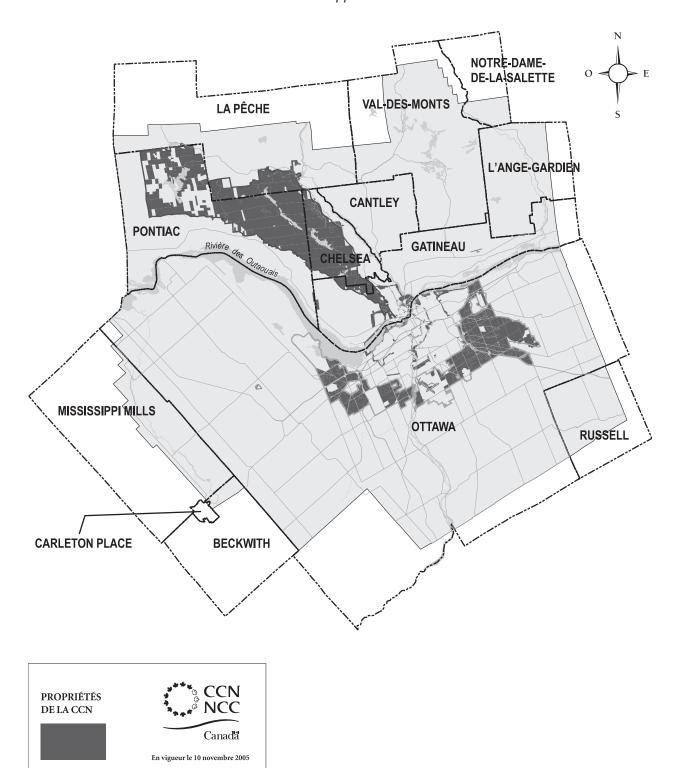
État de l'avoir du Canada pour les exercices se terminant le 31 mars 2005 à 2011

	2005 Réel	2006 Prévision	2007 Projection	2008 Projection	2009 Projection	2010 Projection	2011 Projection
EXPLOITATION				-	-	-	-
Solde au début de l'exercice	591 050	602 511	612 125	603 914	601 522	601 019	599 125
Perte nette	(22 497)	(13 284)	(24 924)	(19 105)	(17 216)	(17 107)	(18 951)
Crédits parlementaires pour l'acquisition et l'amélioration des immobilisations	33 263	22 898	16 713	16 713	16 713	15 213	15 213
Dons d'œuvres d'art	695	0	0	0	0	0	0
Solde à la fin de l'exercice	602 511	612 125	603 914	601 522	601 019	599 125	595 387
FONDS CANADIANA							
Solde au début de l'exercice	5 206	5 455	5 805	6 155	6 505	6 855	7 205
Dons	249	350	350	350	350	350	350
Solde à la fin de l'exercice	5 455	5 805	6 155	6 505	6 855	7 205	7 555
SOLDE TOTAL À LA FIN DE L'EXERCICE	607 966	617 930	610 069	608 027	607 874	606 330	602 942

État des flux de trésorerie pour les exercices se terminant le 31 mars 2005 à 2011

	2005 Réel	2006 Prévision	2007 Projection	2008 Projection	2009 Projection	2010 Projection	2011 Projection
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	1 669	(15 038)	(7 347)	(1 164)	719	784	(855)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(30 970)	718	(28 157)	(17 856)	(17 893)	(21 729)	(13 254)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	33 277	22 903	16 718	16 718	16 718	15 218	15 218
Augmentation (diminution) de la trésorie	3 976	8 583	(18 786)	(2 302)	(456)	(5 727)	1 109
Trésorie au début de l'exercice	51 215	55 191	63 774	44 988	42 686	42 230	36 503
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	55 191	63 774	44 988	42 686	42 230	36 503	37 612

Carte des terrains appartenant à la CCN



Bilan du rendement de la CCN en 2005-2006, au 30 novembre 2005

1. Animation et promotion de la capitale

Programmation de la colline du Parlement: Le programme Découvrez la Colline et l'Infotente ont engendré plus de 760 000 contacts (une augmentation de 4 p. 100 par rapport à 2004). Un nouveau spectacle son et lumière, intitulé Le Canada... l'esprit d'un pays, a été lancé. Il a attiré 227 000 personnes, ce qui constitue une hausse de 48 p. 100 par rapport à 2004. Les spectateurs se sont dits très satisfaits dans une proportion de 90 p. 100 (par rapport à un objectif de 85 p. 100). Ils ont déclaré être d'accord avec l'affirmation selon laquelle le spectacle les avait rendus plus fiers d'être Canadiennes ou Canadiens.

Fête du Canada 2005 : On évalue à 300 000 le nombre de participants aux célébrations de la fête du Canada dans la RCC, lesquelles ont mis l'accent sur les communautés multiculturelles du pays.

Pavillon Canada-Monde: Le Pavillon a terminé sa cinquième et dernière saison en accueillant un nombre de visiteurs supérieur à celui des années précédentes.

Patinoire du canal Rideau : L'organisme *Guinness World*Records a ajouté la patinoire à sa liste de records en la déclarant « la plus grande patinoire naturelle du monde ».

Interprétation: Huit panneaux d'interprétation du paysage urbain ont été installés à l'emplacement d'institutions fédérales situées sur le boulevard de la Confédération, tandis que sept autres seront installés en 2006. En collaboration avec Anciens Combattants Canada, la CCN a conçu des bannières marquant le 60° anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale et a présenté une exposition phtographique sur le jour de la Victoire en Europe et le jour de la Victoire sur le Japon.

Relations publiques et promotion: La population a continué de formuler des commentaires favorables lors de la quatrième rencontre annuelle avec les groupes d'intérêts spéciaux et des 18 activités auxquelles le Bureau des conférenciers a participé. L'accès du public à l'information a été simplifié par la fusion des deux sites Web de la CCN en un seul site restructuré.

Commandites: La CCN dépassera son objectif au chapitre des commandites en espèces. Entre autres, Amex a conclu une entente selon laquelle elle sera un commanditaire et un partenaire important du Bal de Neige et de la saison de patinage sur le canal Rideau en 2006.

2. Planification, design et utilisation du sol

Plan directeur du parc de la Gatineau : Le plan a été approuvé en mai 2005.

Plan de secteur du cœur de la capitale : Le plan a été approuvé, et le public peut le consulter.

Évaluation environnementale de futures liaisons interprovinciales: On attend l'approbation finale de l'entente de partenariat par l'Ontario et le Québec.

Alliance des capitales 2005 : La CCN a organisé la rencontre de 2005. Ont participé à cette conférence internationale des délégués de cinq capitales nationales ainsi que des orateurs provenant d'autres sièges de gouvernement.

3. Gestion des biens immobiliers

Réaménagement des plaines LeBreton: La construction du parc au bord de la rivière et de l'aire des activités publiques est terminée, et celle de la Plaine est presque terminée. La vente des terrains pour l'aménagement résidentiel-commercial (phase I) a été réalisée.

Ponts Bytown: Les ponts ont été inaugurés en 2005.

Résidences officielles: Des travaux urgents axés sur la santé et la sécurité ont été exécutés au 24, promenade Sussex après que le Conseil du Trésor a approuvé le programme pluriannuel des immobilisations et le financement récurrent de ces dernières.

Produit de l'aliénation de propriétés : Il se chiffre à 29 millions de dollars, ce qui dépasse de beaucoup l'objectif annuel de 6 millions de dollars.

Sentiers récréatifs: Le plan relatif à la sécurité des sentiers a pris de l'ampleur au cours de sa deuxième année. La remise en état de sentiers s'est poursuivie dans le secteur du cœur de la capitale.

4. Services généraux

Rapport annuel 2004-2005 : Le rapport rend davantage compte des questions de régie et comporte une nouvelle section, un rapport de gestion.

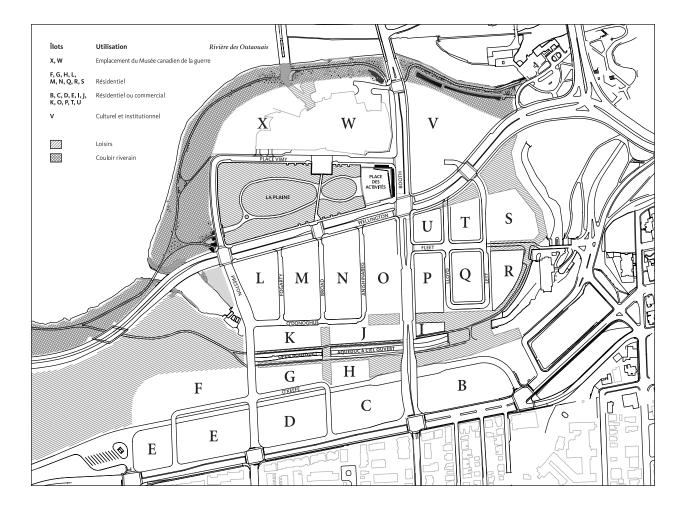
Ressources humaines: La CCN a mis en œuvre un nouveau programme de reconnaissance des employés, a approuvé un plan pluriannuel d'équité en matière d'emploi, a élaboré un plan d'action concernant la santé et la sécurité et a approuvé de nouvelles politiques d'intervention en cas d'urgence et de continuité des opérations.

ÉCARTS PAR RAPPORT AU PLAN

- Programmation de la colline du Parlement : Le nombre total de personnes qui ont assisté au nouveau spectacle son et lumière a dépassé de 77 000 les attentes estimées à 150 000.
- Monuments commémoratifs: L'approbation du plan stratégique relatif aux monuments commémoratifs sera reportée au début de 2006-2007, en raison du prolongement des consultations.
- Recettes: L'objectif sera dépassé pour plusieurs catégories de recettes, notamment les commandites en argent, la location, les servitudes et les permis d'occupation et, en particulier, l'aliénation de propriétés, dont le produit devrait atteindre 30 millions de dollars (soit cinq fois l'objectif de 6 millions de dollars).
- Plan directeur des terrains urbains: L'achèvement du plan sera reporté à 2009-2010 en raison de nouvelles priorités de planification.
- Revitalisation de la rue Sparks 113, rue Queen: La CCN est en train d'examiner son approche de l'aménagement de l'emplacement, ce qui retardera l'atteinte de cet objectif.
- Boulevards Saint-Laurent et Maisonneuve: Comme la phase II est en grande partie terminée, les contributions liées à ce projet sont effectuées avant les délais prévus.

ANNEXE C

Utilisation du sol des plaines LeBreton



ANNEXE D

Programme pluriannuel des immobilisations pour les exercices se terminant le 31 mars 2006 à 2011

	T-4-1		(en i	miliers de do	ildis)		
	Total jusqu'en 2005	2006 Prévision	2007 Projection	2008 Projection	2009 Projection	2010 Projection	2011 Projection
Boulevard de la Confédération	54 879	1 525	2 155	1 395	1 690	1 595	1 520
Réfection du pont Champlain	41 321	10	0	0	0	0	0
Résidences officielles : Rideau Hall	42 373	1 002	3 183	3 183	3 183	1 780	1 780
Résidences officielles : autres résidences	4 027	2 059	830	830	830	604	604
Résidences officielles : frais généraux non particuliers aux propriétés	3 247	66	487	487	487	616	616
Initiative du cœur de la capitale : réaménagement des plaines LeBreton	73 480	9 530	5 700	819	621	8 850	0
Initiative du cœur de la capitale : revitalisation de la rue Sparks	2 004	3 727	0	0	0	0	0
Initiative du cœur de la capitale : secteur des îles	554	55	0	0	0	0	0
Initiative du cœur de la capitale : point d'accès au parc de la Gatineau	0	235	250	0	0	0	0
Sentiers de la Ceinture de verdure	2 045	432	0	500	500	150	0
Parcs du secteur central et parcs urbains	12 207	633	680	950	890	500	640
Réhabilitation du parc Jacques-Cartier	1 989	983	300	300	0	0	0
Sentiers récréatifs urbains	9 929	510	285	230	100	325	400
Installations au lac Leamy	2 065	1 053	0	0	0	160	880
Promenade de l'Outaouais et ponts de la promenade	3 048	15	1 130	100	920	0	0
Programmes environnementaux et d'assainissement	1 170	1	1 062	937	265	448	348
Asphaltage de la promenade de Rockcliffe	0	0	240	2 400	1 000	0	0
Asphaltage de la promenade de l'Outaouais : Parkdale à Island Park	0	0	0	100	1 400	0	0
Parc et promenade de Rockcliffe	1 415	3	436	1 340	1 255	1 570	500
Réaménagement de la Maison O'Brien	1 552	376	2 189	0	0	0	0
Réfection du Musée canadien de la photographie contemporaine	0	609	340	500	600	0	0
Ferme Moore	0	1 252	2 673	0	0	0	0
Colline du Parlement : nouvelle infrastruc- ture du spectacle son et lumière	0	1 001	30	30	30	30	30
Autres projets	57 756	4 765	9 315	7 429	8 387	9 549	10 366
	315 061	29 842	31 285	21 530	22 158	26 177	17 684